cerfa
13939*01

MEIE-DGCIS

DÉCLARATION PRÉALABLE D'UNE VENTE AU DÉBALLAGE

(Articles L. 310-2, L. 310-5, R. 310-8, R. 310-9 et R. 310-19 du code de commerce et articles R. 321-1 et R. 321-9 du code pénal)

1 - Déclarant

Nom, prénoms ou, pour les personnes morales, dénomination sociale :
FONTAINE Dominique

Nom du représentant légal ou statutaire (pour les personnes morales) :

N° SIRET : | | | | | | | | | | | | | |

Adresse : n° 412 *Voie :* Rue de la VIRE

Complément d'adresse :

Code postal : 5 0 7 5 0 *Localité :* CANISY

Téléphone (fixe ou portable) : +33614723929

2 - Caractéristiques de la vente au déballage

Adresse détaillée du lieu de la vente (terrain privé, galerie marchande, parking d'un magasin de commerce de détail...) :
Maison d'habitation sur terrain privé

Marchandises vendues : *neuves* ☐ *occasion* ☑

Nature des marchandises vendues : Meubles, vaisselles, outillages, bois, vêtements et autres articles dans le cadre d'un vide maison

Date de la décision ministérielle (en cas d'application des dispositions du II de l'article R. 310-8 du code de commerce) : | | | | | | | |

Date de début de vente : 0 1 1 1 2 0 2 5 *Date de fin de vente :* 0 2 1 1 2 0 2 5

Durée de la vente (en jours) : 2 jours

3 - Engagement du déclarant

Je soussigné(e), auteur de la présente déclaration : (Nom, prénom) FONTAINE Dominique ,

certifie exacts les renseignements qui y sont contenus et m'engage à respecter les dispositions prévues aux articles L.310-2, R. 310-8 et R. 310-9 du code de commerce.

Date et signature : 3 0 0 9 2 0 2 5

Toute fausse déclaration préalable de vente au déballage constitue un faux et usage de faux passible des peines d'amende et d'emprisonnement prévues à l'article 441-1 du code pénal. Par ailleurs, le fait de procéder à une vente au déballage sans la déclaration préalable ou en méconnaissance de cette déclaration est puni d'une amende de 15 000 € (art. L. 310-5 du code de commerce).

4 – Cadre réservé à l'administration

Date d'arrivée : 01 OCT. 2025
recommandé avec demande d'avis de réception
remise contre récépissé

N° d'enregistrement : 2025/03

Observations :

MAIRIE DE CANISY (Manche)